

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
جامعة الجزائر 1

UNIVERSITE D'ALGER 1  
02 Rue Didouche Mourad, Alger  
Numéro du NIF :098416015118236

2023 نوفمبر 20



Ref: 2023/UA1/SG/2023

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE LA CONSULTATION N° 19/UA1/SG/2023

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public; L'université d'Alger 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation n° 19/UA1/SG/2023 ayant pour objet : Acquisition des instruments de recherche au profit de l'Université d'Alger 1. Alger . Lancé le 02/11/2023 pour un délai de Huit (08) jours. Qu'à l'issue de l'ouverture des plis le 09/11/2023 et évaluation des offres le 15/11/2023, la consultation est attribuée provisoirement comme précisé dans le tableau suivant :

N° Lot	Intitulé	Nom de l'entreprise/Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale(NIF)	Montant de l'offre en TTC	Critère de sélection
02	Instrument de mesure de la dépense énergétique pour le laboratoire de recherche Tamayouz Endocrinologie et Métabolisme.	SARL COVAM	09980601823950700000	4 569 600, 00 DA	
03	Instrument de mesure de la force musculaire énergétique pour le laboratoire de recherche Tamayouz Endocrinologie et Métabolisme.	SARL COVAM	09980601823950700000	204 680, 00DA	
04	Instrument de mesure des complications du diabète pour le laboratoire de recherche Tamayouz Endocrinologie et Métabolisme.	SARL COVAM	09980601823950700000	2 558 500, 00 DA	Offre unique

05	Instrument de dépistage de l'apnée du sommeil pour laboratoire de recherche Tamayouz Endocrinologie et Métabolisme.	SARL RESPAD	001316100729749	1 960 000, 00
----	---	-------------	-----------------	---------------

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du Secrétariat général de l'Université d'Alger 1. dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire sur le site Web de l'Université d'Alger1. dans l'APC d'Alger centre et dans la Wilaya d'Alger. et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires non retenus désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres financières peuvent se rapprocher du service contractant. au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

1  
 جامعة الجزائر  
 السيد: الطاهر مزياني  
 جامعة الجزائر

